

**mon quartier
mon projet
décidons ensemble**

CONSEILS

DE QUARTIER

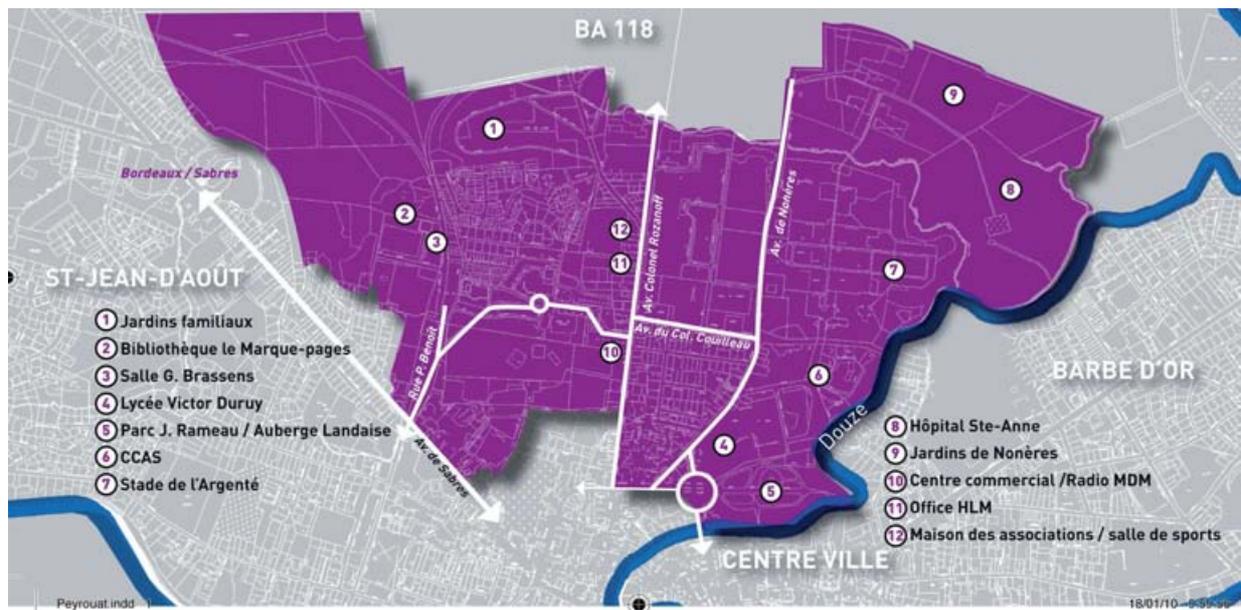
MONT DE MARSAN



RAPPORT D'ACTIVITE 2010

ILOT 3 – PEYROUAT/ARGENTE/NONERES

ILOT 3 PEYROUAT ARGENTE NONERES



COMPOSITION DU CONSEIL DE QUARTIER



Michèle Weyland (Présidente)

- Guylaine Nailly (éluée référente),
- Chantal Davidson (éluée suppléante),
- Bernard Hammad,
- Valérie Daudon
- Antonia Garcia,
- Nicolas Lelièvre,
- Danielle Saint Marc,
- Dominique Perrin,
- Marie Louise Leroux,
- Maurice Vanhove,
- Monique Berger,
- Nathalie Bats,
- Marie Myard,
- Nadia Cheddad

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER EN 2010

REUNION MENSUELLE AU POINT INFO ANRU

Mercredi 13 janvier 2010 :

- Préparation de la réunion publique du 10 février.
- Intervention de M. Lavigne chargé de la politique de la ville à la Préfecture des Landes.

Mercredi 10 mars 2010 :

- Préparation des futures animations (« apéro-vélo » le 20 mars, fête des voisins en mai)
- Bilan de la réunion publique.
- Suivi des fiches intervention et réflexion autour du projet de pistes cyclables,

Mercredi 14 avril 2010 :

- Préparation d'animations :
 - la fêtes des voisins le 28 mai
 - journée culturelle « Entre les deux parcs »
 - participation du quartier au 160ème anniversaire de l'hippodrome.

Mercredi 12 mai 2010 :

- Animations : fête des voisins, participation aux fêtes de la Madeleine, visite culturelle... en préparation
- Formation proposée aux membres du jury du concours des maisons et balcons fleuris.
- Présentation des projets d'investissement dans les quartiers.

Mercredi 15 septembre 2010 :

- Suivi des fiches interventions.
- Point général sur les animations a venir

Mercredi 13 octobre 2010 :

- Fêtes de Noël (choix des animations dans le quartier, emplacement du sapin)
- Désignation de représentant pour les commissions cycle, communication, animations.
- Modalités de renouvellement du conseil de quartier.

Mardi 19 octobre 2010 (salle du conseil municipal)

- Présentation du programme des fêtes de fin d'année par Chantal Lutz

Réunion du 27 octobre 2010:

- Animations de Noël : bilan des programmes en centre ville et dans les quartiers.
- Traitement des requêtes

Mercredi 8 décembre 2010 : renouvellement du conseil de quartier:

- Présentation du projet d'aménagement des berges
- Bilan d'activités présenté par le président du conseil de quartier.
- Tirage au sort de huit conseillers quartier.

REUNION PUBLIQUE :

Mercredi 10 février 2010 : Présentation des activités, du fonctionnement, des projets

REUNION MENSUELLE DES PRESIDENTS

Le 1^{er} mardi du mois : point sur l'actualité, les travaux en cours, les animations à venir

REUNION PLENIERE : DEUX FOIS PAR AN (23 janvier et 4 septembre 2010)

- présenter aux 135 conseillers la répartition des enveloppes de fonctionnement et d'investissement des conseils de quartier en fonction des projets proposés et retenus
- échanger et coordonner les futures animations

REUNION TRIMESTRIELLE

- vendredi 19 mars, salle Lamarque Cando : intervention de M. Francis Picco, Responsable de la Police Municipale (présentation du service et échange avec les conseillers de quartier)
- vendredi 4 juin, Château de Nahuques : intervention de M. Etienne Desbordes, Responsable de la Propreté Urbaine (présentation du service et échange avec les conseillers de quartier)

REUNION AVEC LES SERVICES MUNICIPAUX POUR

- La présentation du Plan d'Aménagement et de Développement Durable, en présence du Cabinet Alphaville, le lundi 15 février au château de Nahuques,
- La présentation du projet d'aménagement des berges, « Rivières dans la Ville », lundi 4 octobre au théâtre municipal
- Déplacement du camp du Rond présenté par M. Buchaniek le jeudi 25 novembre 2010
- Tracé de la voie Nord présenté par M. Bayard le jeudi 2 décembre 2010
- Emplacement des containers vu avec les riverains de la rue Bize (septembre 2010)

COMMISSION « CYCLE »

Mercredi 17 novembre 2010 : rencontre entre la commission « cycle », les associations cyclistes et les représentants de chaque conseil de quartier pour dresser un état des lieux et soumettre des propositions de liaisons cyclables à partir des quartiers.

FORMATION « DEFIBRILLATEUR »

Formation proposée à tous les conseillers de quartier, vendredi 7 mai, salle Georges Brassens

AU NIVEAU COMUNICATION...

- **permanence du conseil de quartier**

Le 1^{er} samedi du mois, au Point Info ANRU de 10h à 12h

- **une boîte aux lettres à la disposition des habitants**

Installée au Point Info ANRU (bâtiment le Phare, rue du Peyrouat).

- **Adresse mail du conseil de quartier:** michele.weyland@montdemarsan.fr

BILAN D'ACTIVITE 2010

Conseil de quartier Peyrouat/Argenté/Nonères

- Traitement des requêtes transmises par les habitants aux conseillers
- Point sur des projets d'investissement du conseil de quartier
- Bilan des animations proposées par le conseil de quartier

Traitement des requêtes en matière d'urbanisme – voirie – sécurité routière

DOSSIERS TRANSMIS EN JANVIER 2010, EN COURS DE TRAITEMENT	
Une riveraine du boulevard Gouillardet	Vu la dangerosité du virage boulevard Gouillardet, serait il possible d'installer un ralentisseur ?
DOSSIERS TRANSMIS EN FEVRIER 2010, EN COURS DE TRAITEMENT	
Problèmes soumis lors de la réunion publique le 10 février 2010	<ul style="list-style-type: none"> - Problème des containers rue Bize : depuis que les containers ne sont plus sur l'avenue de Nonères, beaucoup de bruit très tôt lors du ramassage des ordures. De plus, les camions ne pouvant pas pénétraient rue Bize, trop étroite, les agents font rouler les containers jusqu'au camion. - passage piétons face à la pharmacie à déplacer pour être dans l'alignement de l'allée piétonne en face du bâtiment le Phare. - une résidente de la cité Fabre signale l'état de la voirie de plus en plus abîmée.
REPONSES APORTEES MARS 2010	
Stationnement anarchique, avenue Colonel Rozanoff	<p>La configuration actuelle géométrique de l'avenue Rozanoff est en effet propice au stationnement anarchique : parking sur trottoir ou sur bande cyclable. Cette situation confère à cette voie un réel danger et en particulier aux heures de pointe.</p> <p>En juin 2009, cette avenue a été intégrée dans le périmètre de la Zone d'aménagement concerté (ZAC) du Peyrouat. Dans le cadre de ce projet, l'ensemble de l'avenue sera réétudié et réaménagé pour prendre en compte les circulations douces mais également le stationnement. Le concours restreint d'architecte est en cours. Les premières esquisses seront rendues courant juin 2010.</p>
DOSSIERS TRANSMIS MARS 2010, EN COURS DE TRAITEMENT	
	Avenue de Nonères, un mur mitoyen sépare le transformateur d'une habitation. Si le transformateur a été taggué dans le cadre de la convention entre la Mairie et l'EDF, le mur est quant à lui inesthétique, les tags n'étant pas dans le même esprit. Il est donc demandé de nettoyer ce mur et les abords.
REPONSES APORTEES AVRIL 2010	
En réunion publique, il a été rappelé l'intérêt de Déplacer le passage piétons avenue du Colonel Rozanoff	<p>S'agissant d'une compétence communautaire, la demande de déplacement de ce passage protégé a été rappelée à la Communauté d'Agglomération du Marsan. La demande initiale date du 4 novembre 2009.</p> <p>Le marché de travaux de marquage au sol étant en cours de notification auprès de l'entreprise prestataire, les premiers chantiers doivent démarrer au cours du mois d'avril 2010.</p> <p>Ce marquage fait parti des priorités remises par la ville à la CAM.</p>
Désagrément lié au déplacement des containers rue Bize	<p>Les conteneurs situés anciennement avenue de Nonères ont été déplacés rue Bize suite à une réflexion entre la ville de Mont de Marsan et les responsables du SICTOM du Marsan.</p> <p>Depuis, il semble qu'aucun dépôt sauvage n'a été constaté et que ce plot ne déborde plus. Il s'agissait vraiment de l'objectif affiché.</p> <p>Par ailleurs, cette solution a également été retenue dans la mesure où le camion benne ne peut collecter "au porte à porte" dans cette rue compte tenu de son étroitesse.</p>

REPONSES APORTEES MAI 2010

**Nettoyer mur mitoyen au transformateur,
421 avenue de Nonères**

Depuis deux mois, le service de la propreté urbaine de la ville est équipé d'une machine spécifique au traitement des tags. Actuellement, sont traités en priorité les tags et graffitis situés sur le domaine public.
Le mur situé 421 avenue de Nonères est un mur privé. Néanmoins, le service de la propreté urbaine peut intervenir dans ce cadre, mais après signature d'une autorisation écrite de la part du propriétaire.
Afin de procéder à cette intervention, il convient au propriétaire de prendre contact avec M. DESBORDES, responsable du service

DOSSIERS TRANSMIS MAI 2010, EN COURS DE TRAITEMENT

Pour éviter la présence de mobylettes dans le parc Etienne Lacaze, serait il possible d'envisager des pass vélos comme au parc Jean Rameau ?

Parc Jean Rameau, serait il possible de prévoir :

- le nettoyage des statues (sablage et entretien)
- de sécuriser le bassin
- de rénover l'aire de jeux

Présence de SDF et chiens dangereux sur le parking de l'Auberge landaise signalée à la Police municipale

Des ralentisseurs (type gendarmes couchés) sont demandés devant les garages du bâtiment Coligny, rue Hélène Boucher

Les rues Bize et de la Liberté ont besoin d'être nettoyées

Les poubelles de la salle Georges Brassens n'ont pas été remplacées.

Prévoir la pose de bancs

- devant l'entrée du parc J. Rameau (place Francis Planté)
- aux jardins familiaux

DOSSIERS TRANSMIS JUIN 2010, EN COURS DE TRAITEMENT

Avenue de Nonères : envisager un ralentisseur au niveau du parking du lycée Duruy. La longue ligne droite depuis le boulevard Lacoste jusqu'au rond point du collège favorise la vitesse excessive de tous les véhicules

REPONSES APORTEES OCTOBRE 2010

Circulation rue Commandant Boffy

Les comptages effectués par le pôle technique ont été transmis à l'OPH des Landes.
Dans le sens rue du Peyrouat vers le boulevard Gouillardet :
509 véhicules par jour. Vitesse moyenne 44 km/h
Dans le sens boulevard Gouillardet vers la rue du Peyrouat :
142 véhicules par jour. Vitesse moyenne 34 km/h

Nettoyage des rues Bize et de la Liberté demandé.

Ces deux voies sont balayées mécaniquement trois fois par mois. Néanmoins et compte tenu des récents dépôts sauvages, réguliers, liés au déplacement de l'îlot conteneurs, ce secteur fait l'objet d'une surveillance par la Brigade de l'Environnement.

<p>Remplacer le container à ordures ménagères qui avait brûlé à la salle Georges Brassens.</p>	<p>Pour information, le Parc Technique Municipal a procédé à l'installation d'un container de 770 litres le 31 mai dernier. Il s'agissait d'un essai et depuis, il ne nous a pas été signalé de problème particulier relatif à cet emplacement.</p>
<p>Déplacer le passage piétons face à la pharmacie pour être dans l'alignement de l'allée piétonne en bas du Phare</p>	<p>Les services de l'Agglomération du Marsan ont été saisis de la demande le 3 novembre 2009. Les services techniques de la Ville de Mont de Marsan ont émis un avis favorable au déplacement de ce passage protégé. La modification des bordures, réglementaires pour ce type d'aménagement, peut être légèrement différée, dans la mesure où cette voie est intégrée au projet de la ZAC des quartiers Nord, et à ce titre doit être réaménagée dans sa globalité (de la base aérienne au boulevard d'Haussez). Ce marquage fait partie des priorités remises par la ville aux services communautaires.</p>
<p>REPONSES APORTEES NOVEMBRE 2010</p>	
<p>Avenue de Nonères : envisager un ralentisseur au niveau du parking du lycée Duruy. La longue ligne droite depuis le boulevard Lacoste jusqu'au rond point du collège favorise la vitesse excessive de tous les véhicules</p>	<p>Le Pôle Technique de la Ville a entrepris des comptages sur l'avenue de Nonères à hauteur du parking du lycée Duruy. Les vitesses moyennes relevées sont les suivantes : - sens Auberge Landaise vers boulevard Jean Lacoste : 42 Km/h, - sens boulevard Jean Lacoste vers Auberge Landaise : 51 Km/h. A noter que la moyenne journalière est 4 700 véhicules dans les deux sens cumulés. Ces résultats sont transmis au service de l'Agglomération du Marsan, compétent en matière de voirie afin d'analyser la pertinence d'un nouveau plateau ralentisseur sur cette avenue.</p>
<p>DOSSIERS TRANSMIS NOVEMBRE 2010, EN COURS DE TRAITEMENT</p>	
	<p>Une haie s'étale sur le trottoir au 363 avenue de Nonères et gêne le cheminement des piétons</p>

Projet d'investissement

Votés sur le Budget 2009 des Conseils de quartier, des pass vélos ont été installés au premier trimestre 2010 à l'entrée de l'Auberge Landaise et du Parc Jean Rameau.



Les animations organisées en 2010 avec le conseil de quartier

➤ Apéro vélo »

Pour fêter l'arrivée du Printemps, samedi 20 mars au marché St Roch, l'association "Place Au Vélo-Marsan" associée aux conseils de quartier a organisé un "apéro-vélo".

➤ La Fête des Voisins,

Créée en 2000, la Fête des Voisins est devenue au fil des années un rendez-vous populaire incontournable. C'est un moment privilégié pour faire connaissance avec ses voisins, pour développer la convivialité et la solidarité de proximité.



➤ Journée ludique et festive dimanche 20 juin 2010

- « Entre les deux parcs » déambulation originale dans les parc Etienne Lacaze et Jean Rameau le matin.

- Pique-nique partagé dans une ambiance musicale (association Outside quartet) à midi

- Concours de pétanque et/ou visite commentée du parc Jean Rameau (variété des arbres, historique et description des éléments patrimoniaux) proposés l'après-midi



➤ Participation du conseil de quartier aux fêtes de la Madeleine



➤ Animations de Noël, dimanche 19 décembre 2010

Théâtre musical "Dans le Pré Vert", animé par le Théâtre du Versant de Pouydesseaux.

Le conseil de quartier a également offert à tous les enfants des écoles maternelles et primaires du Peyrouat et de l'Argenté une entrée au jardin des neiges



➤ Participation aux animations municipales

Concours des maisons fleuries, accueil des nouveaux arrivants le 2 avril et 10 septembre,